

Association Mains libres

101 rue Rambuteau (Terrasse Lautréamont) 75001 Paris

www.mainslibres.asso.fr - 09 54 82 91 28

Contact : elisabeth.bourguinat@wanadoo.fr

Réunion plénière du 1er avril 2008

Compte-rendu : Marie-Ange Schiltz

Présents :

Emily Blake, Elisabeth Bourguinat, René Brousse, Van Khoa Bui, Redouane Belmokadem
Alain Chauvelin, Thérèse Doneaud, Bernard Dubois, Philippe Dupagne, Drahamani Gary,
Jeannine Kernbraun, Jacques Lebas, Madeleine Maillet-Coune, Martine Martin, Martine
Meert, Michel Morin, Jean Redeuil, Frédéric Rosin, Claude Savry, Marie-Ange Schiltz,
Shopon Chaudhory.

Excusés : Françoise Aba, Bernard Blot, Yolaine Bouviala, Luc Forestier, Anne Iacino, Anne-
Sylvie Laurent, Bernadette Laville, Patrick Roburin.

Lieu : Maison des Associations du 1^{er} arrondissement, 101 rue Rambuteau.

La séance est ouverte à 20 h.

Bilan social de la bagagerie au bout d'un an de fonctionnement

Sur ce point Elisabeth et l'Agora sont en retard. Elle présente ses excuses. On doit faire la preuve à la ville de Paris qui suit avec attention l'expérience que la bagagerie est utile.

Jacques pose le problème du logement. Rédouane annonce qu'il a un logement depuis hier ; il explique qu'il a retardé le moment d'entrer dans ce logement car il avait peur d'être seul. Elisabeth évoque alors l'échec de relogement d'une ancienne adhérente qui n'a jamais payé son loyer. De cette discussion, il en ressort la nécessité d'accompagner attentivement les SDF lorsqu'ils sont relogés. Marine Meert, commerçante dans le quartier, se propose de faire de la publicité pour rechercher des logements vacants dans le secteur des Halles qui pourraient être mis en location avec la caution de Mains Libres.

Rappel de l'importance de la participation de l'association à la vie du quartier car cela change le regard des habitants sur les SDF : d'où notre participation, depuis le début, à des animations de quartier comme le vide-grenier, la fête du jardin extraordinaire, le concours de pétanque ou le stand équitable.

Notre stand au vide grenier du 17 mai

Gary organise le stand du vide grenier de Mains Libres

Les dons sont acceptés jusqu'au 14 mai avec déplacement possible de Gary pour aller les chercher à domicile.

Objets que l'on ne prend pas : vêtements, chaussures, matériel ordinateur ; les livres sont les bienvenus, ainsi que toutes les petites « babioles ».

Besoin de 6 volontaires pour tenir le stand qui se relayent

Philippe D. tient la caisse

Notre participation à la Fête du Jardin extraordinaire du 31 mai

Une réunion de travail a eu lieu il y a quelques jours avec Régine et les premiers volontaires pour les stands. Mains Libres prévoit :

2 animations

- Pêche à la ligne : Gwendolina responsable plus deux volontaires avec pour lots des carambars à la barpapapa ; tout le matériel sera financé par Accomplir, la contribution de Mains libres, c'est le temps passé par les bénévoles pour offrir cette animation aux enfants.
- Chambouletout : Raymond responsable, avec pour lots des places de manège offertes par le gérant du manège. Il faudrait également d'autres volontaires SDF pour l'aider.

Théâtre : Emily prépare une scène de *Tartuffe* de Molière avec Philippe Dupagne dans le rôle de Tartuffe et Béatrice Couvidoux dans le rôle de Dorine. Avec une éventuelle montée sur scène de l'ensemble des adhérents présents de Mains Libres à la fin ? L'idée c'est de « visibiliser » à la fois les SDF du quartier et l'association Mains libres. Thérèse est prête à aider à préparer des costumes pour les deux comédiens.

Mains Libres a obtenu une subvention de 1500 euros de la part de la députée Martine Billard pour un projet théâtral ; les éventuels frais seront pris sur ce financement, en attendant le montage d'un projet plus ambitieux. A ce sujet, ceux qui ont des idées s'adressent à Emily : il s'agit de concevoir une soirée théâtrale montée par les adhérents de Mains libres, soit pour jouer une pièce du répertoire, soit pour inventer une pièce ou des sketches.

Service d'ordre : Ludovic et Laurent sont partants avec achat par Accomplir des talkie Walkie

Préparation de l'Assemblée Générale du 19 juin

Date arrêtée : 19 juin de 18 H. à 20 H. 30 Maison des associations du 1^{er} Ardt, 101 rue Rambuteau. Cette AG est importante en raison de l'élection pour le renouvellement du conseil d'administration qui comprend : 6 SDF, 6 ADF, 4 représentants des associations partenaires et 2 anciens usagers.

Tous les usagers peuvent être candidats. Il est rappelé que les candidatures doivent être déposées par écrit ou par courriel au plus tard trois semaines avant l'AG (soit le 28/5) et qu'il est très important que les SDF soient représentés au conseil d'administration pour participer activement à la vie de l'association et faire valoir le point de vue des usagers.

Organisation du repas des adhérents

A partir de l'exemple de Gary et d'Arnaud qui nous avaient cuisiné un Mafé très sympathique, il est envisagé une réunion conviviale pour fêter le premier anniversaire de Mains Libres. La salle de St Leu n'est pas libre avant juin, mais on peut envisager, comme lors de l'inauguration, de faire un repas sur la terrasse à côté de mains Libres. En cas de pluie il y a de la place pour s'abriter. Le projet est d'inviter Delanoë pour un pot ou un buffet et s'il accepté alors sa date serait la notre. L'autre idée, dans le cas probable où Delanoë ne serait pas disponible, en tout cas pour passer en soirée, est de faire un buffet froid après l'Assemblée Générale profitant de la présence des adhérents.

Volontaires : Redouane (préparation du buffet), René (boissons), à compléter.

Information des différentes décisions du CA

- La Maison des associations du 1^{er} Ardt a demandé un prêt de chaises à Mains Libres, ce qui a été bien volontiers accepté. Ce geste entretient des relations de bon voisinage entre les associations du quartier.
- Un badge 24X24 est accordé à Jean Redeuil et Bernard Dubois, le temps de l'activité commerce équitable.

- Règlement d'un incident : un adhérent a giflé un autre adhérent , une lettre d'avertissement va lui être adressée lui rappelant que toute violence est interdite dans les lieux de la bagagerie. Si ça se renouvelle, il risque l'exclusion.
- Ludovic Genty est de nouveau adhérent-usager.
- Fulgence Lakouetene, nouvel adhérent, a demandé à être bénévole, sa demande a été acceptée.
- Comme il y a beaucoup de nouveaux bénévoles, le CA envisage une nouvelle formation sous la houlette de Charles Lavaud qui sera d'autant plus profitable que l'on a maintenant une année d'expérience.
- Certains casiers ne sont pas assez utilisés, or notre objectif est de rendre la mobilité à des gens encombrés par leurs bagages, pas d'offrir un supplément de stockage à des personnes qui ont d'autres solutions pour leurs bagages au jour le jour. En cas de sous-utilisation persistante, le CA prend contact avec l'utilisateur pour lui demander si le casier lui est vraiment utile. Si au bout d'un mois, le CA n'a pas de réponse, les bagages sont transférés dans l'espace « affaires abandonnées ». Cinq casiers ont ainsi été libérés. Au bout d'un mois supplémentaire, les affaires sont triées, on garde les papiers et éléments précieux et on donne les vêtements à un vestiaire éloigné de Paris Centre.
- Des techniciens passent souvent à la Bagagerie pour divers travaux d'entretien, le CA a demandé la liste des opérations de maintenance faite par les équipes de la SEM, dont le responsable a garanti qu'elles étaient au dessus de tout soupçon.
- La prochaine réunion des adhérents est fixée le 15 mai à 20 H. à la maison des associations du 1^{er} Ardt

Questions diverses

1) formation à la Croix-Rouge le vendredi 23 mai 12h30 - 19h30 et le samedi 24 mai 9h30 - 12h30 Il est possible qu'il reste une place, Martine Martin se propose comme candidate. Elisabeth rappelle qu'en cas de désistement, il faut impérativement prévenir à l'avance pour qu'une autre personne puisse profiter du stage. En principe le coût est de 50 euros par personne, or la Croix-Rouge nous le propose gratuitement, et les stagiaires obtiennent un diplôme à la fin. Ce serait donc dommage de gâcher des places.

2) Questions de règlement intérieur

a) *Accès des personnes à la bagagerie* : rappel à faire, selon le règlement, il n'y a que les adhérents qui peuvent rentrer à la bagagerie. On peut inviter un ami de façon exceptionnelle et en prévenant à l'avance, mais pas un ami différent tous les deux jours, sans quoi la salle va vraiment être trop petite et cela peut provoquer des conflits.

b) *Règle d'accès à la cuisine* : pas prévue dans le règlement, souhait de certains que seuls les permanents aillent à la cuisine, pour éviter tout problème ou conflit. Bernard D. rappelle qu'il y un an on avait accepté que les usagers puissent se servir des plaques chauffantes pour cuisiner de façon simple. En fait cette possibilité n'est pas si commode et n'a guère été utilisée. Pour remplir des bouteilles d'eau, on peut en prendre dans les toilettes. Des adhérents mettent de la nourriture dans le frigo, doit-on l'accepter ? Michel M évoque le risque sanitaire avec des produits périmés. Philippe D. pense qu'avec l'arrêt de la soupe St Eustache, il y aura moins de nourriture dans le frigo. Claude au contraire pense qu'avec les beaux jours, il sera agréable d'avoir de la nourriture au frais. Elisabeth évoque le problème des conflits potentiels si quelqu'un ne retrouve pas la nourriture qu'il avait laissée. Claude suggère de mettre en place un système de numéro, mais cela apparaît beaucoup trop lourd à gérer. Jacques est pour

la suppression de l'accès au frigo en raison des disputes autour des affaires déposées dans le frigo. Alain est pour ne pas jeter la nourriture. Redouane propose que toute boîte entamée ou nourriture périssable soit jetée à la permanence du soir. Par ailleurs, il signale que dans une autre association de sa connaissance, soit la personne qui apporte de la nourriture la partage avec les autres, soit elle la garde dans son sac : manger tout seul de son côté n'est pas très sympa.

Proposition d'Elisabeth : Il n'y a que les volontaires de permanence qui ont accès au frigo. La nourriture laissée dans le frigo doit être mise à disposition de tous : les permanents peuvent l'apporter sur la table en même temps que le café. Chaque soir à la fin de la permanence, l'équipe de permanence jette les boîtes entamées, les nourritures périssables, périmées,...

Cette proposition est adoptée. Elisabeth fera une affichette à mettre sur la porte de la cuisine et une à mettre sur la porte du frigo.

Ces dispositions vont être testées pendant quelque temps, et si cela donne satisfaction, ce sera intégré au règlement intérieur.

c) Comportement

Jean souligne que la convivialité n'est pas toujours de mise dans les rapports entre usagers et bénévoles. Certains usagers, à peine arrivés et sans même dire bonjour, demandent un ordinateur, ce qui n'est ni très poli, ni très convivial. Chacun doit au moins prendre le temps de dire bonjour en arrivant. De leur côté, les permanents sont censés « accueillir », ce qui veut dire prendre les devants pour dire bonjour à ceux qui arrivent.

Il est rappelé par ailleurs que tout propos ou comportement agressif est proscrit. Le fait « de ne pas être celui qui a commencé » ne justifie pas de tenir soi-même des propos agressifs ou injurieux. Chacun doit se contrôler et inviter la personne qui ne veut pas se calmer à sortir, mais surtout pas s'énerver soi-même.

d) Présentation des cartes d'adhérents

Philippe D. indique qu'il demande systématiquement la carte aux usagers pour établir le contact lors de leur arrivée : « Bonjour est-ce que tu as ta carte... ». Elisabeth lui demande de ne pas demander systématiquement la carte, ça peut être mal perçu par des adhérents de longue date. Cette pratique peut cependant être jugée un peu « vexatoire » quand l'utilisateur est là depuis longtemps et que tout le monde le connaît, surtout si la carte est demandée sur un ton peu aimable. Après discussion, il est convenu de ne demander la carte que dans les premières semaines, le temps que tous les volontaires aient fait connaissance avec le nouvel usager.

e) Utilisation de l'ordinateur

Jacques dit que lorsqu'il n'a pas tout à fait terminé ce qu'il est en train de faire, il aimerait pouvoir garder l'ordinateur encore quelques minutes. Si tout le monde en fait autant, cela risque de poser de gros problèmes. La règle d'usage de l'ordinateur reste la demi heure sauf s'il n'y a personne qui attend.

3) Equipe de nettoyage, samedi matin 9 _ à 11 H. :

Raymond se démet, Richard arrête également, Gary travaille maintenant tous les matins

Restent Philippe D., Philippe M.

Thérèse se porte volontaire

Décision de faire un nouvel appel à volontaires : il faudrait trouver une personne en plus

4) Informatique

Philippe D. évoque les problèmes d'accès à l'imprimante. Bernard D a repris contact avec Jeanne qui peut offrir deux imprimantes avec des cartouches d'encre d'avance. Elle étudie le moyen de les transporter à la Bagagerie. Elisabeth rappelle qu'il faut faire attention à économiser le papier. Philippe D. informe que le groupe informatique prévoit de ne donner les feuilles de papier qu'à la demande auprès des permanents. Martine indique qu'elle peut récupérer chaque soir au moment de la fermeture du Centre Pompidou des feuilles de papier imprimées que sur un côté.

5) La Soupe St Eustache a fait un don de café, sucre,... d'une valeur d'environ 550 euros. Merci à eux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H. 10